

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA MATANIE
MUNICIPALITÉ DE BAIE-DES-SABLES

AVIS PUBLIC
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO
2024-02 FIXANT LE NOMBRE DE MEMBRES COMPOSANT LE CONSEIL MUNICIPAL

Aux personnes intéressées par ce projet de règlement

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit conformément à l'article 44.1 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*:

Lors de la séance ordinaire tenue le 7 octobre 2024, le conseil municipal a adopté le **Projet Règlement numéro 2024-02 fixant le nombre de membres composant le conseil municipal**.

La Municipalité de Baie-des-Sables envisage l'adoption d'un règlement afin de réduire le nombre de membres composant le conseil municipal.

Une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement aura lieu le **lundi 4 novembre 2024 à 18h30** à la salle du conseil de l'Édifice municipal Philippe-Morin situé au 20 rue du Couvent à Baie-des-Sables. Au cours de cette assemblée publique, le conseil municipal expliquera le projet de règlement et les conséquences de son entrée en vigueur. Les personnes et organismes présents peuvent faire des représentations verbales ou déposer des documents.

Le projet de règlement a été déposé au bureau du soussigné où toute personne intéressée peut en prendre connaissance. Il est également possible de le consulter sur le site Internet de la municipalité à l'adresse suivante : www.municipalite.baiedessables.ca.

Donné à Baie-des-Sables, ce 11 octobre 2024.

Adam Coulombe
Directeur général et greffier-trésorier